



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Prévost par Laurent Laberge, président d'élection, que :

1. LES POSTES SUIVANTS SONT OUVERTS AUX CANDIDATURES :

- **Maire**
- **Conseiller du district électoral 1** : Secteurs Bon Air et Domaine Laurentien
- **Conseiller du district électoral 2** : Secteurs des Patriarches et des Clos-Prévostois
- **Conseiller du district électoral 3** : Secteurs Lesage et Mozart
- **Conseiller du district électoral 4** : Secteurs Shawbridge et Montée Ste-Thérèse
- **Conseiller du district électoral 5** : Secteurs Brosseau, des Chansonniers et Joseph
- **Conseiller du district électoral 6** : Secteurs des Lacs Écho, Renaud et René

2. TOUTE DÉCLARATION DE CANDIDATURE À CE OU CES POSTES DEVRA ÊTRE PRODUITE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION, AUX JOURS ET AUX HEURES SUIVANTES :

Du vendredi 22 septembre 2017 au vendredi 6 octobre 2017

Jours : du lundi au jeudi
vendredi

Heures : De 9 h à 12 h De 13 h à 16 h 30
De 9 h à 12 h

Tous les candidats doivent prendre rendez-vous avec le président d'élection pour déposer leur déclaration de candidature entre les dates ci-haut mentionnées.

À NOTER – Le vendredi 6 octobre 2017, le bureau du président d'élection sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue. Toutes les déclarations reçues après 16 h 30 ne seront pas acceptées.

3. SI PLUS D'UN CANDIDAT POSE SA CANDIDATURE À UN MÊME POSTE,

un scrutin sera tenu le
dimanche 5 novembre 2017
de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le
dimanche 29 octobre 2017
de 12 h à 20 h.

4. j'ai nommé, pour agir à titre de secrétaire d'élection : **Guillaume Laurin-Taillefer.**
5. j'ai nommé comme adjoint afin de recevoir les déclarations de candidature, et ce, seulement pour le 5 octobre 2017, de 13 h à 16 h 30 : Me Guillaume Laurin-Taillefer.
6. vous pouvez nous joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :



Me Laurent Laberge
Président d'élection
2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
Adresse
election2017@ville.prevast.qc.ca
Courriel
450 224 8888
Ind. rég. Numéro de téléphone



Me Guillaume Laurin-Taillefer
Adjoint
2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
Adresse
election2017@ville.prevast.qc.ca
Courriel
450 224 8888
Ind. rég. Numéro de téléphone

DONNÉ À LA VILLE DE PRÉVOST, LE 14 SEPTEMBRE 2017.

Laurent Laberge, avocat, O.M.A.
Président d'élection

AVIS PUBLIC

Aux propriétaires uniques d'un immeuble, occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Laurent Laberge, président d'élection :

→ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection du 5 novembre prochain en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le **5 novembre 2017**;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le **1^{er} septembre 2017** et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins 12 mois, en date du **1^{er} septembre 2017**;
4. avoir transmis à la Ville une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 17 octobre 2017.

ET

→ **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le **5 novembre 2017**;
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le **1^{er} septembre 2017** et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville depuis au moins 12 mois, en date du **1^{er} septembre 2017**;
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le **1^{er} septembre 2017**;
5. avoir transmis à la Ville une procuration au plus tard le 17 octobre 2017.

PRENEZ NOTE que les demandes d'inscription et les procurations devront être transmises au plus tard le dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision (17 octobre 2017). Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le président d'élection :

Laurent Laberge, avocat, O.M.A.
Président d'élection
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0
Téléphone : 450 224-8888 Télécopieur : 450 224-8323
Courriel : election2017@ville.prevast.qc.ca

DONNÉ À LA VILLE DE PRÉVOST, LE 14 SEPTEMBRE 2017.

Laurent Laberge, avocat, O.M.A.
Président d'élection